

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 23 novembre 2010

30 millions d'euros pour les infrastructures sportives à Bruxelles d'ici à 2015: le nouveau plan quinquennal d'investissements est sur les rails!

A l'initiative du Ministre-Président Charles Picqué et du Ministre en charge du Sport à la COCOF, Emir Kir, le Gouvernement bruxellois a approuvé, ce jeudi 18 novembre, le lancement d'un nouveau Plan quinquennal d'investissements pour les infrastructures sportives communales.

Rappelons qu'un plan similaire avait été adopté en 2004. De 2004 à 2009, c'est au total 37,7 millions € qui ont été investis par la Région bruxelloise. Les moyens ont donc été triplés par rapport à la législature 1999-2004! Ces subventions couvrent 60% des montants investis lorsqu'il s'agit de travaux sur les « grandes infrastructures sportives » et 50% des montants investis lorsqu'il s'agit de travaux sur les « petites infrastructures sportives », le reste étant à charge des communes bénéficiaires.

Concrètement, de 2004 à 2009, cela a représenté le financement de **142 projets** répartis dans les 19 communes.

Parmi ceux-ci, citons à titre d'exemples,

- l'aménagement ou le réaménagement de 25 de terrains synthétiques, qu'ils soient de football, de rugby ou encore de hockey;
- l'aménagement d'un hall omnisports à Jette, d'un deuxième à Molenbeek (complexe sportif Heyvaert), d'un troisième à Saint-Josse et d'un quatrième au Royal sport nautique à la Ville de Bruxelles, ainsi que la construction du Gymnasium à Auderghem;
- l'aménagement d'une bulle de tennis au stade Demuyter à Ixelles;
- l'aménagement d'un parcours santé à Anderlecht;
- des travaux de peinture, d'électricité ou encore de chaufferie aux Bains de Saint-Gilles et de Laeken;
- la pose d'éclairage au stade des Trois Tilleuls à Watermael-Boitsfort;
- la réfection de vestiaires au stade Fallon à Woluwe-Saint-Lambert, etc.

La volonté est aujourd'hui d'**investir plus de 30 millions d'euros dans les infrastructures sportives communales d'ici à 2015**. La mouture 2010 du nouveau Plan vient d'être adoptée ce jeudi en Gouvernement.

Rappelons l'immense avantage de ce plan: permettre aux communes d'établir une **meilleure planification** dans l'élaboration de leurs dossiers concernant les projets

d'infrastructures sportives. Ce plan est élaboré en étroite collaboration avec les communes, puisqu'il est établi sur base de leurs demandes et de leurs priorités. Celles-ci sont révisables annuellement. En effet, l'une des grandes spécificités de ce plan réside dans sa **flexibilité**.

La mouture 2010 du plan prévoit d'ores et déjà **4.844.755€** à répartir entre 10 projets concernant des grandes infrastructures sportives et 3 projets concernant des petites infrastructures sportives (travaux d'économie d'énergie et de rénovation).

En voici la liste:

Grandes infrastructures sportives:

- ETTERBEEK Ecole Paradis des enfants – rénovation des douches vestiaires + égouttage + réfection du revêtement de sol, Contribution régionale (CR): 170.900 €
- EVERE Construction d'une tribune et de vestiaires au terrain de football Saint-Vincent, CR 1.126.300 €
- GANSHOREN Aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique rue Roobaert, CR 505.968 €
- IXELLES Stade Demuyter – Construction de nouveaux vestiaires pour le terrain de hockey, CR 543.700 €
- SAINT-GILLES Plaine de Sport Barca – aménagement d'un 3ème terrain synthétique, CR 328.400 €
- SAINT-JOSSE Salle des sports Guy Cudell – rénovation de la chaufferie et ventilation, CR 167.000 €
- WATERMAEL-BOITSFORT Hall omnisports – renouvellement du sol, 147.500 €
- WOLUWE-SAINT-LAMBERT Salle omnisports du Poséidon – réaménagement des vestiaires et des gradins, CR 466.000 €
- WOLUWE-SAINT-LAMBERT Stade communal – rénovation des terrains 3 (mixte football – rugby) et 6 (deux terrains de hockey), CR 776.800 €
- WOLUWE-SAINT-PIERRE Centre sportif, hall omnisports – remplacement des châssis, CR 388.400 €.

Petites infrastructures sportives:

- ETTERBEEK Ecole Claire Joie – placement d'un revêtement de sol synthétique dans la salle de gymnastique + Ecole Colombe de la Paix – rénovation de la salle de gymnastique et création de vestiaires, CR 88.140 €.
- MOLENBEEK-SAINT-JEAN Tennis club « Le chalet » - remplacement des aérothermes et amélioration du système de chauffage dans les tennis couverts, CR 64.700 €
- UCCLÉ Salle omnisports Zwartebeek – remplacement des luminaires, CR 69.900 €.

Un budget de 1.642.245 € est encore disponible sur l'AB régionale pour permettre l'engagement de nouveaux dossiers d'ici la fin de l'année, en fonction de l'avancement des dossiers par les communes

Charles Picqué : « *En investissant plus de 30 millions d'euros dans les infrastructures sportives communales d'ici à 2015 nous donnons la possibilité aux Bruxellois de pratiquer du sport dans des conditions adéquates et c'est également un facteur important de cohésion sociale. Si on ajoute à cela, les montants Beliris pour le plan de rénovation des piscines et les montants libérés dans le cadre de l'Image de Bruxelles pour les grands clubs, on constate que la Région a investi massivement dans le sport toutes catégories.* »

« *Le plan pluriannuel nous permet d'équiper la Région bruxelloise, dans tous ses quartiers, d'infrastructures sportives de qualité, dans toutes les disciplines sportives, se réjouit Emir Kir. Il s'attache à répondre aux besoins de chaque commune qui en formule la demande. Aucune demande n'est ignorée. Et ce, pour permettre à un maximum de Bruxellois de s'adonner à la pratique sportive dans les meilleurs conditions.* »

Contacts presse:

- Pour le Cabinet du Ministre-Président: Christine Léonard 0497/599.516
- Pour le Cabinet d'Emir Kir: Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499/588.300